

Le maire de Saint-Brevin-les-Pins, Yannick Morez, a été l'objet d'odieuses agressions, allant jusqu'à l'incendie de sa maison. Il y avait eu auparavant des manifestations d'extrême droite.

Yannick Morez a déclaré n'avoir pas reçu l'aide de l'État qu'il attendait en dépit de ses appels.

Pourquoi cette violence ? Parce que l'extrême droite récuse le droit d'asile. Celui-ci a pourtant une valeur constitutionnelle. La République française s'honore d'accueillir sur son sol les êtres humains qui sont l'objet de persécutions et de tortures en raison des idées et des convictions qu'ils défendent.

Il y a un centre accueillant des demandeurs d'asile à Saint-Brévin. Il doit être déplacé. C'est ce qui a suscité les agressions dont ce maire a été l'objet et qui l'ont conduit à remettre sa démission. Nous devons le soutenir. Nous allons le recevoir au Sénat.

J'ai été frappé par ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale à ce sujet. Alors que les députés, dans leur grande majorité, se sont levés pour dire leur solidarité à l'égard du maire de Saint-Brévin, ceux du Rassemblement national sont restés assis, et ont ostensiblement refusé d'apporter leur soutien.

Ce faisant, ils ont montré leur vrai visage.

Par leur attitude, ils ont refusé de rendre hommage et d'apporter soutien à un maire victime d'une agression.

Et ils ont évidemment marqué leur opposition à un maire républicain qui soutient le droit d'asile qui est dû aux personnes persécutées, en vertu de la Constitution, des lois de la République et des conventions qui engagent la France.

Alors Madame le Pen peut bien se « dédramatiser ». Les députés RN peuvent bien tenter de donner le change sur le terrain.

Le naturel revient au galop.

Le Rassemblement national, c'est encore et toujours le Front national.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire le communiqué publié par la CFDT sur le même sujet](#)